

Février 2019



# Les Échos



# 40

# BIEN VIVRE ENSEMBLE

## Le déneigement

Le déneigement des voies publiques est assuré par les employés communaux et par les services du département. Le déneigement des voies privées est de la responsabilité du propriétaire ou du syndicat de copropriété, le cas échéant.

Afin d'ouvrir un passage jusqu'à la chaussée, il incombe aux riverains, aux commerçants, de déneiger, de traiter la glace sur le trottoir devant leurs entrées privées.

Nous vous rappelons qu'il est interdit de jeter ou de déposer de la neige, de la glace venant d'un terrain privé sur les chemins municipaux. Pensez également à déneiger devant vos boîtes aux lettres afin que le service soit bien assuré.

Merci de garer correctement les véhicules pour que le chasse-neige puisse passer.

## BLOC NOTES

### MAIRIE

1 rue François Buloz 74520 VULBENS

**Horaires d'ouverture au public :**

Mardi de 7h30 à 17h / Jeudi de 14h à 19h

Tél : 04.50.04.35.77 / Fax : 04.50.04.27.63.

Courriel : [mairievulbens@orange.fr](mailto:mairievulbens@orange.fr) Site : [www.vulbens.fr](http://www.vulbens.fr)

Application mobile : [Vulbens](#)

### POLICE PLURICOMMUNALE

437 rue Villa Mary 74580 VIRY

Tél : 04.50.74.32.28

### ASSISTANTES SOCIALES

Les assistantes sociales vous reçoivent en Mairie de Vulbens, 3 mardis par mois, sur rendez-vous auprès du Pôle Médico Social de St-Julien-en-Genevois, au 04.50.33.23.49.

### POSTE DE VULBENS

**Horaires d'ouverture :**

Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi : 14h30 – 18h

Levée : 14h45 / Tél : 04.50.04.37.91

### SERVICE Eau et Assainissement de la CCG

Tél : 04.50.95.99.60 / [eau-assainissement@cc-genevois.fr](mailto:eau-assainissement@cc-genevois.fr)

PROXIGEM Transport public à la demande au

0800.04.74.00 Réservation obligatoire ½ journée à l'avance

ADMR (Aide à domicile en milieu rural)

1 rue François Buloz 74520 VULBENS – Tél : 04.50.04.86.45

## Numéros d'urgences

- SAMU ou SMUR (urgences médicales : malaise, intoxication ...) : 15
- Gendarmerie : 17
- Pompiers : 18
- Centre antipoison : 04.72.11.69.11

## SOMMAIRE

|                          |       |
|--------------------------|-------|
| Sommaire et Edito        | 2     |
| Délibérations du Conseil | 3-4   |
| Urbanisme                | 5     |
| Vie intercommunale       | 6-9   |
| Environnement            | 10    |
| Vie locale               | 11-15 |
| Vie scolaire             | 16-18 |
| Vie sociale              | 19    |
| Vie associative          | 20-22 |
| Impôts                   | 23    |
| Infos                    | 24-26 |
| Vie économique           | 27    |
| Tourisme                 | 28    |
| Agenda                   | 29    |
| Etat-Civil               | 30    |

### Meilleurs vœux

Mes souhaits de bonne année, de bonne santé, de réussite dans les projets, vont à chacun de vous, à vos familles, vos entreprises, ainsi qu'à l'ensemble de la population. J'ai une pensée pour ceux qui souffrent, qui sont dans la solitude ou pour ceux qui nous ont quittés.

Notre pays traverse une crise profonde de ces institutions, de son mode sociétal et de son mode fiscal. La crise est majeure et je ne vois pas d'issue sans une révolution profonde de celles-ci. Lors de ces 40 dernières années, les différents Présidents de la République n'ont fait que recentraliser en remontant tout sur Paris, en votant des lois de centralisation sans connaître et reconnaître les réalités locales : est-ce qu'en Bretagne les problèmes sont les mêmes qu'en Haute-Savoie ? Est-ce que dans le Nord Pas de Calais, les problèmes sont les mêmes qu'en Languedoc Roussillon ?

Le Président de la République actuel s'entête dans cette même logique. Est ce que cela va mieux ? Non ! Dix semaines de gilets jaunes en témoignent. Seul point positif dans ce tableau noir, la popularité des Maires qui augmente ! Notre pays sortira de la crise par la décentralisation, en rendant le pouvoir de décision aux élus des Départements et des Communes qui elles, je vous le rappelle doivent rendre des comptes équilibrés !

Cette année, j'aimerais utiliser un mot que j'entends de moins en moins : c'est le mot « Merci ».

Merci au Président du Département, Christian Monteil, pour avoir tenu vos engagements en construisant le futur collège du Vuache, qui sera finalement à Vulbens.

J'aimerais aussi remercier les forces de Gendarmerie, la Police pluricommunale et les Pompiers de Vulbens-Viry pour leur engagement à nous protéger : j'ai un immense respect pour eux.

Je voudrais remercier toutes les associations et leurs bénévoles qui animent notre commune.

Je voudrais remercier tous les services de la commune : les personnels scolaires qui se consacrent au quotidien au bien-être de nos enfants.

Je voudrais remercier nos agents techniques : Alain, Guillaume, Ludovic et Frédéric, qui entretiennent avec passion notre belle commune.

Je voudrais remercier le personnel de la Mairie : Valérie, Jocelyne et Karine, un merci particulier à Sylvie Duparc, qui prend sa retraite cette année.

Je voudrais remercier le Conseil Municipal ; 2018 a été une année difficile.

Certains de nos voisins ont tout tenté pour nous déstabiliser parce que nous avons une vraie conception du « Bien vivre ensemble », une vraie philosophie de vie. Il est vrai que cela n'est pas donné à tout le monde.

Pour terminer, je voudrais remercier mes adjoints, Floriane et Frédérique, mes deux régulatrices quand le Maire s'envole, merci du fond du cœur à elle deux. Je voudrais remercier plus particulièrement un homme de l'ombre qui fait un travail incroyable : Gérard Foray. Il me reste un dernier remerciement. Il va à Gilles Degenève. Un Maire a besoin d'un premier Adjoint, celui avec qui il peut partager ses idées, dialoguer de façon constructive et en toute confiance.

« Merci », « professionnalisme » et « envie » sont les 3 mots qui auront guidé mon propos cette année. Je veux souligner que tout ce travail reste une œuvre collective associant énergie, compétences, idées et débat. Notre passion pour notre commune et notre territoire est entière, notre envie est quotidienne. Vous pouvez compter sur nous, nous sommes près de vous, nous connaissons votre quotidien : c'est ce qui nous rend aussi fort, c'est ce qui nous rassemble !

Le Conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous une très bonne et heureuse année 2019.

Votre Maire, Frédéric BUDAN.

## Extraits du Conseil Municipal du 14 novembre 2018

### 1. Approbation de la Charte de Développement Durable 2018-2021, Programme 2 (Agenda 21 local «Notre Village Terre d'Avenir»)

La Charte de Développement Durable 2018-2021, Programme 2, est présentée. Elle précise les différents choix permettant des actions concrètes à l'échelle locale et s'inscrivant dans les finalités définies par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire :

- Lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Epanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Le Conseil approuve la charte de développement et valide les 4 fiches supplémentaires suivantes :

- Fiche 26 : Eco-conception lors de la rénovation de la Mairie
- Fiche 27 : Encourager les transports en commun et la multimodalité
- Fiche 28 : Etre acteur dans l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial et le décliner à l'échelle de la commune
- Fiche 29 : Etudier des pistes de réalisations d'énergies renouvelables, projets particuliers ou collectifs

### 2. Participation à l'achat d'une friteuse par la commune de Chevrier

Lors du dernier 14 Juillet, la friteuse professionnelle qui sert chaque année à cette manifestation dans nos communes a été volée. Il propose de participer au rachat avec Chevrier à hauteur de 1300 € sur une facture HT de 2056 €. Le Conseil valide la participation à l'unanimité.

### 3. Convention d'adhésion au service de médecine de prévention du centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Savoie

Le Conseil à l'unanimité décide de solliciter le Centre de Gestion de la Haute-Savoie pour bénéficier de la prestation médecine de prévention qu'il propose aux collectivités dans le cadre de son service facultatif.

### 4. Convention de participation au fonctionnement de l'EHPAD Les Ombelles avec le CCAS de Viry

Une convention est proposée par le CCAS de Viry pour aider au fonctionnement de l'EHPAD, à hauteur de 2€ par habitant pour l'exercice budgétaire de 2019.

Convention approuvée à l'unanimité.

### 5. Suppression du regroupement pédagogique intercommunal

Les communes de Chevrier et Vulbens avaient établi le 11/06/1986 une convention pour constituer un regroupement pédagogique intercommunal, époque à laquelle les écoles ont eu besoin de fonctionner ensemble.

Depuis 5 ans, ce regroupement pédagogique est suspendu parce qu'il n'a plus été possible de dégager d'organisation logique et stable.

En outre, Chevrier et Vulbens ont investi dans des locaux adaptés, confortables et dimensionnés pour leurs élèves. Les tailles des 2 communes croissantes, les écoles peuvent désormais œuvrer de façon indépendante. C'est pourquoi, en parfaite entente avec la commune de Chevrier, il est proposé de demander à Mme l'Inspectrice d'Académie de supprimer le RPI, conformément à la convention du 11/06/1984 qui prévoyait : "la convention pourra être dénoncée par l'une ou l'autre des deux parties, ou par les deux après concertation". Suppression approuvée à l'unanimité.

### 6. Informations

#### ➤ Vie du village

■ Le Conseil d'école s'est déroulé sereinement. L'équipe d'animation périscolaire est désormais au complet avec l'arrivée d'un animateur sportif qui propose des activités ludiques et sportives à la pause méridienne. Les travaux effectués par la commune conviennent aux enseignants qui ont remercié la commune pour les investissements réalisés en informatique, la présence d'ATSEM dans chaque classe. Des stores électriques extérieurs seront posés en maternelle.

■ Des conseillers ont reçu des remerciements pour la journée du 11 Novembre. La mobilisation des habitants a été plus importante, vraisemblablement en raison de la célébration du centenaire de l'Armistice.

■ La commission urbanisme déplore la nécessité qui est apparue de faire établir par la police pluricommunale 2 procès-verbaux d'infraction aux règlements d'urbanisme, qui ont été transmis au Procureur de la République. Elle souligne qu'elle reste très vigilante sur la conformité des autorisations délivrées et la régularité des travaux réalisés sur la commune.

#### ➤ Maison de santé

Le permis de construire a été accordé le 7 novembre 2018. L'appel à concurrence sera lancé la première semaine de décembre et les offres pourront être remises jusqu'à mi-janvier. Il s'agit d'un dossier qui suit son cours normal.

#### ➤ Communauté de communes du Genevois (CCG)

Le budget social s'élève à 4,5 millions d'euros, majoritairement consacré à la petite enfance. Un excédent de 300 000 € permettra d'effectuer des travaux d'investissement. Le Département a repris à sa charge l'association Passage, qui s'occupera désormais des enfants dès le primaire. Il ne demande donc plus la subvention habituelle de 31 000 €, qui sera conservée pour organiser le forum senior et mener des actions de prévention pour les personnes âgées sur toutes les communes.

Il est relevé que le relais assistantes maternelles (RAM) connaît une baisse importante de fréquentation : on dénombre 56 places disponibles pour cette catégorie d'accueil de la petite enfance.

## Extraits du Conseil Municipal du 19 décembre 2018

### 1. Avenant à la convention d'instruction des autorisations du droit des sols avec la Communauté de communes du Genevois

Le service commun « autorisation du droit des sols » composé de 3 agents a été mis en place en 2014 pour procéder à l'instruction des actes d'urbanisme sous la responsabilité des Maires des communes qui le souhaitent. La refacturation du service était organisée jusqu'à présent comme suit : une part fixe (50% au nombre d'habitants) et une part variable (50% en fonction du nombre d'actes instruits), appliquée à la masse salariale annualisée, majorée des frais de fonctionnement à 10%.

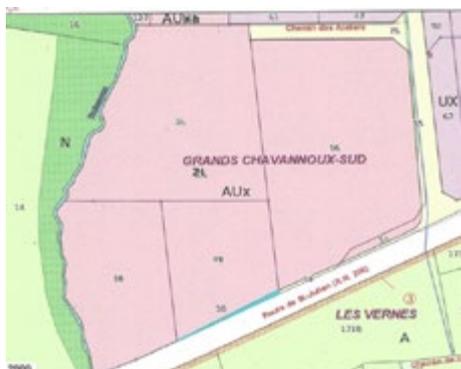
Afin d'être au plus près du temps réel passé sur chaque instruction, il est proposé de calculer la part variable en fonction du nombre et de la typologie des actes instruits. Par conséquent, la CCG a validé le principe de modifier par voie d'avenant les conventions existantes avec les communes pour procéder à la modification du calcul de la part variable selon la typologie et le nombre d'actes. Avenant approuvé à l'unanimité.

### 2. Compromis BDP Marignan : modalité de paiement du prix de vente

BDP Marignan demande de modifier la date de paiement du solde initialement prévu fin février au plus tard fin avril pour un montant de 482 500 €. Modalité approuvée à l'unanimité.

### 3. Engagement d'acquisition et de mise à disposition des terrains au Département de la Haute-Savoie pour le futur collège du Vuache

Suite à l'implantation du futur collège sur la commune de Vulbens, celle-ci doit s'engager à acquérir les parcelles nécessaires pour la construction. La commune s'engage à l'unanimité à mettre à disposition du Département les parcelles identifiées.



### 4. Modification du tableau des emplois permanents

L'agent d'accueil a fait valoir ses droits à la retraite au 28/02/2019 et il convient de recruter un adjoint administratif pour la remplacer. Une période de tuilage doit être prévue pour assurer convenablement la transition. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité par 12 voix pour et 2 voix contre décide la suppression, à compter du 01/03/2019 d'un emploi permanent de rédacteur et la création, à compter du 01/01/2019, d'un emploi permanent d'adjoint administratif.

### 5. Informations

#### ➤ Vie du village

■ Le Syane va procéder au renouvellement de notre éclairage public avec des équipements basse consommation à partir d'avril 2019.

Il remettra également aux normes les coffrets électriques.

■ L'Agenda 21 a été renouvelé jusqu'en 2021 grâce au travail remarquable de Caroline Billot qui s'est beaucoup investie.

Ce label met en valeur nos efforts en faveur du développement durable concernant la protection de l'environnement, du patrimoine architectural et paysager, l'amélioration de la qualité de vie des communes, tout en maintenant le développement économique du territoire. Il nous confère également le droit de devenir « ambassadeur » auprès des collectivités du secteur.

■ Le premier repas avec les personnes isolées du village a eu lieu et a ravi tous les participants. La commune va donc poursuivre régulièrement ces rencontres.

■ La remise des diplômes a eu lieu à la Maison familiale avec 90% de réussite.

La MFR représente près de 200 élèves et 20 emplois qui animent le village.

La liaison par bus avec Valleiry fonctionne bien.

Prochain  
Conseil Municipal  
Mercredi 13 Février à 19h

Retrouvez l'intégralité des comptes-rendus des séances du Conseil Municipal sur le site [vulbens.fr](http://vulbens.fr), l'application mobile « vulbens » et sur les panneaux d'affichage de la commune.



Elections 2019

Les élections européennes se dérouleront **le dimanche 26 mai 2019** afin d'élire les 79 députés européens représentant la France au Parlement européen.

Pour voter, il est obligatoire de se présenter au bureau de vote **avec votre carte d'électeur et une pièce d'identité.**

Cette année, le bureau de vote sera à la Mairie.



## Fiches « Urbanisme »

Sur chaque bulletins municipaux, vous trouverez désormais des « fiches urbanisme » avec des informations qui vous indiqueront la marche à suivre pour l'élaboration de vos différents projets.

**Gilles DEGENEVE, Adjoint à l'urbanisme**

### Fiche n° 5

#### ➤ Question

**J'ai un projet d'abri de jardin ou d'abri de voiture, de piscine, que dois-je faire ?**

#### ➤ Réponse

Je demande un rendez-vous au secrétariat de Mairie avec un élu en charge de l'urbanisme. Si possible, avant le rendez-vous, je me rends sur le site internet de la commune pour prendre connaissance du PLU et de la « Charte de Valorisation Paysagère » de la commune.

Si le projet se trouve dans un lotissement, je m'assure qu'il est conforme au règlement de lotissement ou de copropriété (s'il existe).

Concernant le projet pour une piscine, je prends également connaissance auprès de mon assurance sur mes obligations en matière de sécurité.

Lors de cet entretien, l'élu pourra vous aider et vous conseiller dans le respect de la réglementation en vigueur sur la commune. Pensez à amener un avant projet sommaire pour faciliter l'entretien. Ensuite, il faudra vous rendre au secrétariat de Mairie pendant les heures d'ouverture, pour vous procurer les documents et les informations nécessaires à votre demande.

### Fiche n° 6

#### ➤ Question

**Je veux refaire mon toit, quelles démarches dois-je entreprendre ?**

#### ➤ Réponse

Je demande un rendez-vous au secrétariat de Mairie avec un élu en charge de l'urbanisme.

Si possible, avant le rendez-vous, je me rends sur internet pour consulter le site de la commune pour prendre connaissance du PLU et de la « Charte de valorisation paysagère » de la commune. Je choisis également la teinte des tuiles autorisées et j'informe le service urbanisme.

Si le projet se trouve dans un lotissement, je m'assure qu'il est conforme au règlement du lotissement ou de la copropriété (s'il existe).

### Fiche n° 7

#### ➤ Question

**J'ai un projet d'agrandissement de maison, de création de garage, quelles démarches dois-je entreprendre ?**

#### ➤ Réponse

Je demande un rendez-vous au secrétariat de Mairie, avec un élu en charge de l'urbanisme.

Si possible, avant le rendez-vous, je me rends sur internet pour consulter le site de la commune pour prendre connaissance du PLU.

Si le projet se trouve dans un lotissement, je m'assure que mon projet est conforme au règlement de lotissement ou de copropriété (s'il existe).

Lors de cet entretien, l'élu pourra vous aider et vous conseiller dans le respect de la réglementation en vigueur sur la commune. Pensez à amener un avant projet sommaire pour faciliter l'entretien.

Ensuite, il faudra vous rendre au secrétariat de Mairie pendant les heures d'ouverture, pour vous procurer les documents et les informations nécessaires à votre demande.

## Permis de construire accordés en 2018

#### ➤ **Villas**

PAOLETTI Marc

LLEDO Nicolas

#### ➤ **Rénovation / Création**

SCHLUCHTER Alain

GENOUD-PRACHEX Gérald

SCHALLENBERGER Kevin

#### ➤ **Projets immobiliers**

SNC MARIIGNAN Résidences : 26 logements

SNC MARIIGNAN Résidences : 33 logements

AST GROUPE : 28 logements



235

#### **Avis**

#### **aux nouveaux propriétaires !**

Une plaque avec le numéro de votre maison vous est gracieusement offerte par la Commune. Elle est disponible en Mairie, n'hésitez pas à venir la récupérer !

## Inauguration de la station de pompage de Matalilly-Moissey

Le 17 octobre 2018 a eu lieu l'inauguration des ouvrages d'exploitation de la nappe d'eau de Matalilly-Moissey réalisés par la Communauté de communes du Genevois.

Trois ans de travaux ont été nécessaires pour réaliser ces nouvelles infrastructures

- 2 nouveaux forages
- 3 stations de reprise mutualisées avec 2 réservoirs
- plus de 20 km de canalisations pour relier les ouvrages

Un budget total de 13,5 millions HT (dont 6,2 millions d'euros de subventions) a été investi sur notre territoire pour répondre aux besoins en eau potable.

### Pourquoi Matalilly-Moissey ?

Plusieurs scénarios ont été étudiés, un seul a été retenu : l'exploitation de la nappe d'accompagnement du Rhône sur le site de Matalilly-Moissey, déjà connu pour sa forte productivité, permet la réalisation de forages et d'infrastructures associées (transport et stockage de l'eau). Une exploitation de cette ressource de 600 m<sup>3</sup>/h évaluable à 1200 m<sup>3</sup>/h est possible.

### Enjeux techniques

La conception du projet a visé la sécurisation et l'optimisation du système d'approvisionnement en eau.

Les choix techniques ont permis d'assurer la réponse aux exigences de protection de l'environnement, notamment la préservation des ressources et la maîtrise des coûts de fonctionnement futurs (consommations énergétiques pour remonter l'eau depuis les puits jusqu'au point haut du territoire).

Dès le 1<sup>er</sup> février 2019  
Fermé le jeudi après-midi

## SERVICE EAU & ASSAINISSEMENT

ACCUEIL PHYSIQUE ET TELEPHONIQUE

285 rue Louis Rustin  
Bat HERA - entrée 1  
[eau-assainissement@cc-genevois.fr](mailto:eau-assainissement@cc-genevois.fr)  
04 50 959 960

- lundi : 9h-12h | 14h-17h
- mardi : 9h-12h | 14h-17h
- mercredi : 9h-12h | 14h-17h
- jeudi : 9h-12h | **fermé**
- vendredi : 9h-12h | 14h-16h30

dès le  
1<sup>er</sup> février  
2019

### NUMEROS D'URGENCE

Pour un problème d'assainissement des eaux usées

Communauté de communes du Genevois (CCG) : 04 50 959 960

Pour un problème d'eau potable, selon mon lieu de résidence :

|   |   |                              |
|---|---|------------------------------|
| Chênex, Chevrier, Dingy-en-Vuache, Jonzier-Epagny, Neydens, Présilly, Savigny, Vers, Viry, Vuilbens | Archamps, Beaumont, Bossey, Feigères, Saint-Julien-en-Genevois, Valléry | Collonges-sous-Salève        |
| CCG :<br>04 50 959 960  | Véolia Eau :<br>09 69 32 34 58  | Aqualter :<br>04 74 35 79 04 |

## Maison de santé : où en sommes-nous ?

Le permis de construire a été signé le 7 novembre 2018. L'appel public à concurrence a été publié et la date limite de réception des offres fixée au 21/01/2019. Après ouverture des plis et négociations éventuelles, les marchés seront signés et les travaux devraient commencer au printemps 2019.

- Au rez-de-chaussée, un laboratoire d'analyses médicales et le pôle des kinésithérapeutes
- Aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> étage, un pôle médical composé de médecins, infirmières, sage-femme, orthophoniste, psychologue et podologue.





## Inauguration de l'Antenne du Vuache Accorderie du Genevois

C'est en présence du Sous-Préfet Jean-Marc Bassager, du Président de la CCG, Pierre-Jean Crastes et du Maire de Vulbens, Frédéric Budan, que cette antenne a été inaugurée le 8 novembre 2018, dans les locaux du centre ECLA, lors d'une soirée festive, conviviale et sous le signe du partage.

Festive grâce à la musique de l'excellent groupe Garage Vanguard, conviviale dans une salle décorée par des accordeurs, partage autour des délicieux plats préparés par des accordeurs et commerçants de la commune. Plusieurs témoignages ont permis de prendre la mesure des échanges de services gratuits facilités par l'Accorderie, autant pour leur utilité pratique que pour les liens ponctuels ou durables et solidaires qu'ils créent entre les habitants de notre Communauté de communes, dont certains ne se seraient jamais rencontrés autrement.

Cette antenne, partie intégrante de l'Accorderie du Genevois a pour but de faciliter les contacts entre accordeurs situés à proximité du Vuache en leur évitant des déplacements systématiques à St-Julien et pour augmenter les liens entre eux. Plus de 80 personnes sur les 400 accordeurs locaux sont directement concernés. Actuellement accueillie dans les locaux de la bibliothèque à Vulbens, cette antenne va progressivement proposer des temps de rencontres conviviaux, des ateliers, etc....tout comme à St-Julien, où vous pouvez vous rendre également, bien entendu ! Dans les deux cas, soyez les bienvenus !

Nous profitons de l'occasion pour remercier la commune de Vulbens pour son accueil lors de cette belle soirée.

L'Accorderie du Genevois vous souhaite une bonne année 2019 d'échanges, de partage et de rencontres.

### **Contacts :**

Vulbens-Centre Ecla : Jeudi de 18h à 19h30

St-Julien-35 rte de Thairy : Mardi de 8h30 à 11h00 - Mercredi de 14h à 17h -  
Jeudi de 16h30 à 19h00

Tel : 07.70.06.77.52 / [genevois@accorderie.fr](mailto:genevois@accorderie.fr) - [www.accorderie.fr/genevois](http://www.accorderie.fr/genevois)

Tous les jeudis de  
18h00 à 19h30 à la  
bibliothèque du Centre  
ECLA

**Pour rappel, l'Accorderie est un concept solidaire et simple qui propose aux habitants d'un même territoire de se regrouper pour échanger entre eux des SERVICES :**

- De manière individuelle ou collective,
- Sur la base d'échanges en temps et non en argent,
- Selon un rapport égalitaire où toutes les compétences ont la même valeur : une heure égale une heure : une heure de service rendu équivaut à une heure de service reçu, quels que soient la nature, la complexité ou l'effort reliés au service échangé.
- Dans tous les domaines : accompagnement à un rendez-vous médical, atelier de conversation en anglais, aide aux démarches administratives, entretien jardin, etc.



## Jumelage canton de St Julien / Mössingen



Plus de 25 ans d'échanges franco-allemands entre la ville allemande de Mössingen, située dans la région du Baden-Württemberg, et le canton de Saint-Julien ont créé des liens.

De nombreuses familles se retrouvent chaque année et de nouveaux arrivants découvrent les richesses culturelles et gastronomiques de nos deux régions en toute simplicité !

Lors de l'assemblée générale en avril dernier, il y a eu de grands changements au niveau du bureau suite à la démission de Gloria Colomb (Présidente) et 5 autres membres. Le nouveau bureau est désormais sous la présidence de Christine Cacouault. Vous pouvez la contacter par mail à [christine.cacouault@gmail.com](mailto:christine.cacouault@gmail.com).

L'activité du comité de jumelage se poursuit. Comme chaque année, un stand a été tenu par des membres des deux comités, français et allemand, à la foire de la Ste Barbe à Collonges-sous-Salève et plusieurs français se sont rendus au marché de Noël de Mössingen le week end du 8 et 9 décembre, durant lequel ils ont été gentiment accueillis par des hôtes allemands, comme à l'habitude....



## Maison Transfrontière de Justice et du Droit

Comment engager une procédure pour mon divorce ? A qui poser mes questions sur le droit du travail suisse ? Comment faire un testament, une donation ? Puis-je exiger que mon voisin coupe sa haie ?

La Maison Transfrontière de Justice et du Droit vous répond et vous oriente, tant dans vos démarches juridiques françaises que suisses.

**Une information gratuite, anonyme et confidentielle sur vos droits et devoirs**  
**Information et accès au droit**

Des juristes vous renseignent sur vos droits et vos devoirs notamment dans les domaines du travail, de la famille, du logement... Ils vous orientent dans vos démarches juridiques en France et en Suisse. Accueil sans rendez-vous.

### Rencontrer un notaire

Une fois par mois, des notaires vous reçoivent sur rendez-vous et répondent à vos questions juridiques : droits de succession, droits de la propriété, donation...

### Une écoute et une aide aux victimes

Si vous êtes victime de violences conjugales, d'accidents de la route, d'agressions... l'association AVIJ 74 vous écoute et vous accompagne dans vos procédures pénales. L'AVIJ 74 vous reçoit sur rendez-vous

### Une justice plus proche de ses citoyens

#### Régler vos litiges du quotidien

En prenant rendez-vous auprès du conciliateur, vous pourrez obtenir une aide pour trouver une solution dans le cadre d'un litige avec un locataire, un propriétaire, votre voisin, avec des professionnels.

#### Faire respecter vos droits et libertés et promouvoir l'égalité

Face à une discrimination, pour résoudre un litige avec une administration ou un service public, garantir les droits de l'enfant... prenez rendez-vous avec un Délégué du Défenseur des droits.

### Une justice pénale plus rapide

**Relais local du Tribunal de Grande Instance de Thonon-les-Bains**, la Maison Transfrontière de Justice et du Droit met en œuvre, sur demande du Procureur de la République, les mesures alternatives aux poursuites pénales pour des infractions de faible gravité commises par des personnes majeures ou mineures .



A compter du **mercredi 23 janvier 2019**, les horaires d'ouverture du matin de la Maison Transfrontière de Justice et du Droit seront les suivants : **09h00/12h30**. Les horaires de l'après-midi restent inchangés (13h30/17h00).  
**+ d'infos : Maison Transfrontière de Justice et du droit**  
Immeuble le Galien  
26 avenue de Genève  
74160 Saint-Julien-en-Genevois  
Tél : 04 50 74 86 86  
Email : [mtjd@cc-genevois.fr](mailto:mtjd@cc-genevois.fr)

## Déchetterie



### Déchetterie de Vulbens

Fermé le jeudi matin

Contact : 06.27.82.12.78

ÉTÉ de mars à octobre

Lundi, mardi, mercredi et vendredi :

9h - 12h et 14h - 18h

Jeudi : 14h - 18h

Samedi : 9h - 18h

HIVER de novembre à février

Lundi, mardi, mercredi et vendredi

9h - 12h et 14h - 17h30

Jeudi : 14h - 17h30

Samedi : 9h - 17h30



## Nouveau à Vulbens : Un conteneur supplémentaire pour déposer vos cartons usagés

La CCG a équipé certains points tri de nouveaux conteneurs pour les cartons.

Avec la mise en place de ce nouveau service, la collectivité entend encourager et faciliter les gestes de tri pour les habitants. Le but étant de faire diminuer la part de déchets recyclables encore présents dans les ordures ménagères et réduire les trajets en déchetterie. Les premiers résultats sont positifs, avec des volumes collectés conséquents (1,7 tonnes de cartons par semaine soit 30 m3 environ).

**Plus de 30 points tri disposent d'un nouveau conteneur pour les cartons.**

Désormais, à l'endroit où vous déposez déjà vos emballages en verre, en plastique/acier/alu et en papier/cartonnettes, vous pouvez trouver un nouveau conteneur marron, réservé aux cartons.

➤ **Quels cartons dans le bac marron ?** Par exemple, les cartons dans lesquels vous recevez vos commandes par internet, les colis, les petits emballages de livraison ...

Toutefois, si vous avez beaucoup de cartons (à la suite d'un emménagement) ou des cartons très volumineux (livraison de gros meubles), il sera plus facile de vous rendre en déchetterie.

**Attention, carton et cartonnettes, ce n'est pas la même chose !**

**Pour les cartonnettes, ne changez pas votre geste de tri : utiliser toujours le bac jaune !**

Retrouvez tous les emplacements sur [www.cc-genevois.fr](http://www.cc-genevois.fr) rubrique « mes déchets ».



Disponible en mairie





## Syndicat Intercommunal du Vuache (SIV)

### Cet hiver, participez à des chantiers bénévoles en faveur des espaces naturels :

En partenariat avec l'association Apollon74, le Syndicat Intercommunal du Vuache (SIV) vous invite à participer à trois chantiers bénévoles :

**Samedi 16 février 2019** : Sur les sites d'écrasements de batraciens de Viry et de Valleiry. Cette journée sera consacrée à l'installation de quatre dispositifs anti écrasement : pose de filets pour bloquer l'accès des amphibiens aux routes et enterrement de pièges à seaux pour la récolte ultérieure des animaux. Rendez-vous à 9h à la mairie de Viry.

**Vendredi 22 février 2019** : Sur le site naturel du Bois du Ban (Viry). La journée sera consacrée à l'entretien et à l'aménagement du site, avec débroussaillage des clairières ouvertes en 2011, bûcheronnage de la végétation ligneuse envahissante et création de gouilles et de mares. Rendez-vous à 9h devant l'église de Vers.

**Lundi 11 mars 2019** : Sur le site naturel des Tirées et du Grand Nant (Jonzier-Epagny). Cette matinée sera consacrée à l'entretien d'une prairie sèche à orchidées, avec débroussaillage mécanique et manuel de la prairie et de sa lisière, puis récolte et mise en tas des produits de la coupe. Rendez-vous à 9h au terrain de foot de Jonzier-Epagny.



La participation à ces journées est **gratuite** et entraîne l'approbation par les participants du règlement intérieur des chantiers (notamment le respect des consignes de sécurité). Une partie du matériel nécessaire est mis à la disposition des bénévoles. Nous vous demandons également de venir avec votre matériel (débroussailleuse, fourche, grand râteau, sécateur...). Prévoir de bonnes chaussures, des vêtements adaptés en cas de pluie, de l'eau et un repas tiré du sac pour le déjeuner.

Inscriptions obligatoires auprès d'Apollon74 au 04 50 43 63 66 ou [apollon74@apollon74.org](mailto:apollon74@apollon74.org)

### Journées de formation à la taille et au greffage des arbres fruitiers :

Comme chaque année, les syndicats du Vuache et du Salève organisent des journées de formation à l'attention des propriétaires d'arbres fruitiers de variétés traditionnelles :

**Les vendredis 15 et 22 mars 2019** :

Stage de formation à la taille avec :

- ✓ Une première journée « théorique » en salle puis au verger, animée par Rémy Bazeau des Croqueurs de pommes de Haute-Savoie,
- ✓ Une seconde journée « pratique » dans un verger traditionnel, encadrée par les techniciens spécialisés des syndicats. Merci d'apporter si possible votre matériel : escabeau ou échelle, scies, sécateurs, perches, etc.



**Le vendredi 12 avril 2019** : Matinée de formation au greffage, en salle, animée par Rémy Bazeau.

Nous ne connaissons pas à ce jour les lieux et horaires de rendez-vous.

Ces informations seront communiquées fin février 2019 sur les sites internet des syndicats :

<http://www.syndicat-mixte-du-saleve.fr>

<http://www.pays-du-vuache.fr>

Ces formations sont gratuites, mais les inscriptions sont obligatoires auprès du Syndicat Mixte du Salève (04 50 95 28 42) ou du SIV (04 50 04 62 89), le nombre de places étant limité. Le repas du midi est à la charge des participants.



Toute l'actualité du Syndicat sur le site internet : [www.pays-du-vuache.fr](http://www.pays-du-vuache.fr)



11 novembre

## La croisade des enfants

(Paroles et musique : Jacques Higelin)

Pourra-t-on un jour vivre sur la terre  
Sans colère, sans mépris  
Sans chercher ailleurs  
Qu'au fond de son cœur  
La réponse au mystère de la vie

Dans le ventre de l'univers  
Des milliards d'étoiles  
Naissent et meurent à chaque instant  
Où l'homme apprend la guerre à ses enfants  
J'suis trop petit pour me prendre au sérieux  
Trop sérieux pour faire le jeu des grands  
Assez grand pour affronter la vie  
Trop petit pour être malheureux

Verra-t-on enfin les êtres humains  
Rire aux larmes de leurs peurs  
Enterrer les armes, écouter leur cœur  
Qui se bat, qui se bat pour la vie

Dans le ventre de l'univers  
Des milliards d'étoiles  
Naissent et meurent à chaque instant  
Où l'homme apprend la guerre à ses enfants  
J'suis trop petit pour me prendre au sérieux  
Trop sérieux pour faire le jeu des grands  
Assez grand pour affronter la vie  
Trop petit pour être malheureux  
Trop petit pour les grands  
Assez grand pour la vie...



Chant des enfants pour la commémoration du centenaire de l'Armistice

En cette année 2018, la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 prend un caractère spécial : cela fait 100 ans que le conflit de « la grande guerre de 14-18 » a pris fin. Une célébration particulière pour marquer l'événement en présence des Maires de Dingy et de Chevrier. Afin que le souvenir perdure dans les mémoires, les « Poilus » comme ils étaient désignés, derniers combattants encore vivants, témoins de cet enfer étant décédés, 100 bougies ont été distribuées aux enfants.

Accueillis par le Conseil Municipal, les habitants venus nombreux parmi lesquels beaucoup d'enfants ainsi que les anciens d'AFN ont répondu présents afin de s'associer aux hommages rendus aux combattants de la liberté.

Après le défilé de la Mairie au monument aux morts, à 11h, heure de proclamation de l'armistice, les cloches de toutes les églises de France se sont mises à sonner à toute volée pendant 11 minutes indiquant 11h11, l'heure de la signature dans la forêt de Compiègne de la fin officielle du conflit entre la France et l'Allemagne.

Le discours du Maire ouvre la cérémonie, il raconte point par point le déroulement des combats dans la boue, dans les différentes zones, l'atmosphère qui régnait dans les tranchées, l'horreur des morts jonchant le sol, les hommes harassés par la fatigue, la peur, le bruit incessant des obus toujours prompts à continuer la lutte. Cet enfer se soldera par 1 697 800 morts, dont 300 000 pertes civiles. Il a aussi appelé à l'unité, au devoir de mémoire vis à vis des jeunes générations et égrené la liste des noms des soldats de Vulbens morts pour la France. Puis, ce fut le Président des anciens d'AFN qui a insisté sur le lourd tribut payé par la France, l'engagement sans faille des défenseurs de la patrie et a remercié les anciens d'AFN d'être toujours présents. Une minute de silence a été observée, les Maires de Vulbens et de Chevrier ont déposé la gerbe au pied du monument. Après avoir allumé les 100 bougies, la Marseillaise a retenti. Puis, ce fut au tour des enfants des écoles d'honorer les combattants morts pour la France avec la lecture du très beau poème de Paul Eluard

« LIBERTE » et le chant « La croisade des enfants ». Le chant des « Allobroges » entonné par toute l'assemblée a clôturé la manifestation. Le pot de l'amitié a été offert aux participants.

Meilleurs Vœux 2019

## Cérémonie des vœux

Comme chaque année, ce samedi 19 janvier 2019 a eu lieu la cérémonie des vœux en présence du Conseil Municipal, du Président du Conseil Départemental, du commandant de la Gendarmerie et du lieutenant des Pompiers du Vuache-Viry. Elle permet de rassembler la population et de présenter les diverses réalisations de l'année écoulée. Les élèves de CM2 étaient invités avec leur famille.

Le Maire dans son discours a évoqué la situation perturbée dans laquelle se trouve la France, suite aux manifestations « des gilets jaunes ». Il a insisté sur l'effet néfaste de la centralisation à outrance pratiquée pendant des décennies par nos politiques. Il prône de revenir à la décentralisation qui permettrait de remettre plus de proximité au centre du fonctionnement du territoire : la région, le département, la commune. Les Maires sont les plus qualifiés pour connaître les besoins des habitants.

Il a remercié chaleureusement le travail de tous les élus et en particulier le Président du Conseil Départemental, Christian Monteil auprès duquel il a trouvé un interlocuteur attentif et toujours prêt à dialoguer concernant des projets structurants pour la communauté : la Maison de Santé sur Valleiry, la MARPA et enfin le collège sur Vulbens. Il a ensuite adressé des remerciements aux différents corps de la sécurité que sont les gendarmes et les pompiers.

Il s'est voulu optimiste en soulignant malgré les difficultés, l'implication sans relâche des membres du conseil, les secrétaires, les agents techniques, le personnel de l'école et toutes les associations qui permettent de « Bien vivre ensemble à Vulbens ».

C'est au tour du Président, Christian Monteil de prendre la parole, qui a réaffirmé son attachement au département et la bonne collaboration avec le Maire qui a permis la construction du collège sur Vulbens et non sur Valleiry suite à des coûts trop importants.

Les différents projets mis en place ont été évoqués comme :

- ✓ Le PLU
- ✓ La Maison de Santé
- ✓ La MARPA, résidence pour personne âgée
- ✓ La mise en place de la mutuelle complémentaire pour les personnes aux plus petits revenus
- ✓ L'achat de terrains pour la réalisation du Collège du Vuache
- ✓ Les divers travaux dont l'aménagement de la rue du Coin d'en Bas

La cérémonie s'est achevée par la remise d'un dictionnaire aux élèves de CM2, et l'invitation à la dégustation de la galette des rois autour du verre de l'amitié.



Frédéric Budan,  
Maire de Vulbens,  
son Conseil Municipal et  
la Commission  
Communication  
vous présentent leurs meilleurs vœux  
pour l'année 2019



## Renouvellement du label « Notre Village terre d'Avenir »

Dans le cadre de votre démarche Agenda 21, l'association nationale « Notre Village » vous félicite pour le renouvellement du label « Notre Village Terre d'Avenir » décerné le 6 Décembre 2018 par les membres du jury du Comité National de Labellisation et d'Evaluation, et pour l'obtention d'une hirondelle supplémentaire.

**Ce label met en valeur vos efforts en faveur du développement durable au niveau de la protection de l'environnement, de l'amélioration de la qualité de vie des communes sans oublier l'importance du développement économique du territoire.**

Par ces mots, l'association Notre Village Terre d'Avenir nous informait que le label pour notre Agenda21 était renouvelé et que nous obtenions une « hirondelle » de plus.

L'engagement des élus de la commune, ainsi que des employés, du comité A21, des habitants, des associations, ... en faveur d'un développement soutenable et respectueux est reconnu et récompensé.



La trentaine de nouvelles actions constituant ce second volet s'orientent sur 3 axes principaux, définis en fonction de nos spécificités, véritable cap stratégique pour notre commune :

- AXE 1 : Préserver l'environnement et la biodiversité
- AXE 2 : Soutenir l'économie locale et les services
- AXE 3 : Créer du lien et limiter les clivages

Elles se conforment également aux 17 ODD – Objectifs de Développement Durable - définis par les Nations Unies.

Certaines actions sont déjà en cours de réalisations, d'autres sont encore à construire.

Le dossier complet peut être consulté en Mairie.

Notre programme d'actions n'est pas isolé, il sera le relais de programmes portés par la Communauté de communes, le Syndicat Intercommunal du Vuache, le projet d'Agglomération Franco-Valdo-Genevois... chacun œuvrant à son échelle pour la préservation de notre cadre de vie. Merci encore à tous pour votre engagement !

## Le brûlage à l'air libre est interdit

### > Pourquoi cette interdiction ?

Au-delà des possibles troubles de voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées) comme des risques d'incendie, le brûlage des déchets verts est fortement émetteur de polluants dont les particules mais aussi des composés cancérigènes comme les HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques) et le benzène.

### > Quels sont les déchets concernés par cette situation ?

Ce sont les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, de débroussaillage, d'entretien de massifs floraux ou encore les feuilles mortes...

### > Qui doit respecter cette interdiction

Toute personne (particuliers, entreprises, collectivités territoriales) produisant des déchets verts est concernée.

**En cas de non-respect, une contravention de 450 euros peut être appliquée (article 131-13 du nouveau code pénal)**

## Le brûlage à l'air libre Une pratique polluante

### Des solutions plus respectueuses de la santé et de l'environnement existent pour vos déchets verts

Les activités de jardinage (taille des haies, élagage, nettoyage des massifs, tonte) génèrent d'importantes quantités de déchets végétaux. Ces déchets peuvent trouver bien des emplois au jardin.

### Quelques exemples d'alternatives :

-Le **compostage individuel** : Les déchets organiques peuvent être compostés (déchets de jardin, déchets de tontes, déchets alimentaires ...)

-Le **broyage des végétaux** : Le broyage de végétaux peut servir de paillage des parterres. Il empêche ainsi la pousse de mauvaises herbes et permet de conserver l'humidité du sol. Il peut également fournir un apport carboné dans un composteur en complément d'autres végétaux.

-La **collecte en déchèterie** : Vous pouvez déposer les déchets verts à la déchèterie de Vulbens, ZA des Grands Chavannoux. Ils seront valorisés dans des conditions respectueuses de l'environnement.

## Le saviez-vous ?

En France, la mauvaise qualité de l'air...

- cause 42 000 décès prématurés par an,

- réduit de 5 à 7 mois l'espérance de vie,

- est à l'origine de maladies ou d'insuffisances respiratoires.

## Police municipale pluricommunale du Vuache

### Le casque de vélo est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans

Depuis le 22 Mars 2017, le port d'un casque de vélo est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans qu'ils soient conducteurs ou passagers. Le but de cette obligation est de réduire la gravité des blessures au visage et les risques de traumatismes crâniens des enfants pratiquant le vélo.

En cas de non respect de cette règle, un adulte qui transporte un enfant non casqué en vélo ou qui accompagne un groupe d'enfants non protégés, risque une amende de 135 euros.

Il est évident que si le port du casque n'est pas obligatoire pour les personnes ayant 12 ans et plus, il est néanmoins fortement recommandé de se protéger.

### Opération Tranquillité Vacances



Cette action en place toute l'année consiste en la surveillance ponctuelle et régulière des habitations dont les occupants sont absents plusieurs jours. Vous partez en vacances et vous souhaitez qu'un œil attentif soit porté sur votre résidence ?

**Signalez votre départ à la Police Municipale Pluricommunale du Vuache**

**Email : [police-vuache@viry74](mailto:police-vuache@viry74)**

### Le brûlage à l'air libre des déchets verts, une pratique interdite sur l'ensemble du département

Le brûlage des déchets verts par les particuliers et les professionnels est strictement interdit sur l'ensemble du département. Cette interdiction est rappelée par l'article 84 du Règlement Sanitaire départemental (RSD), par l'arrêté préfectoral n° 2012131-0019 ainsi que par la circulaire du 18 novembre 2018.

En cas de non respect du Règlement Sanitaire Départemental, une contravention de 450 € peut être appliquée pour un particulier (Article 131-13 du Code Pénal).

POLICE MUNICIPALE PLURICOMMUNALE DU VUACHE  
VIRY/VALLÉRY/VERS/CHENEY/VULBENS/CHEVRIER



Contactez nous au  
04.50.74.32.28 (Mercredi matin  
de 8h30 à 11h30) et par email :  
[police-vuache@viry74](mailto:police-vuache@viry74)

### Objets trouvés

Vous êtes en possession d'un objet trouvé ou à la recherche d'un objet perdu ?

Contactez la Police Municipale Pluricommunale du Vuache.

### Quelques rappels...

#### Utilisation d'écouteurs ou de téléphone en conduisant

L'utilisation d'écouteurs par un conducteur de deux-roues ou de voitures est interdite. Cette infraction est réprimée d'une amende de 135 euros et du retrait de 3 points sur le permis de conduire. (La sanction financière est aussi valable pour les cyclistes).

Tout usage du téléphone en conduisant est soumis à la règle précédente (le fait de tenir son téléphone en conduisant est passible de la même sanction).

#### Passages protégés pour piétons

Tout conducteur est tenu de céder le passage aux piétons s'engageant dans la traversée d'une chaussée ou manifestant l'intention de le faire.

En cas de non respect, une amende forfaitaire de 135 euros s'applique ainsi que le retrait de 4 points.

Piétons et conducteurs, redoublez de vigilance en hiver car la faible luminosité est source de danger !

Les vêtements (aussi les cartables pour les enfants) avec des bandes réfléchissantes sont un bon moyen d'être mieux vu.





### Remise des diplômes 2018

La MFR de Vulbens a cette année encore mis à l'honneur les apprentis des métiers du commerce.

Les diplômes de CAP vente, BAC pro commerce, BEP MRCU et BTS management des unités commerciales (85% de réussite sur l'ensemble) ont été délivrés par l'équipe et les membres du Conseil d'Administration, Suzanne Benoit et Daniel Nycollin sous des tonnerres d'applaudissements.

Les maîtres d'apprentissage présents M. Veyrier et Florent, responsables à MIGROS auront jusqu'au bout accompagné la réussite de leur apprenti leur remettant en main propre le fameux sésame. Les entreprises sans qui l'apprentissage n'est pas réalisable.

Nous avons vu la fierté dans le regard des jeunes et des parents présents. L'équipe de la MFR réalise combien l'accompagnement prend sens et mène à de beaux parcours.

L'investissement de tous, permet de faire grandir et réussir. Félicitations !

La MFR vous donne rendez-vous le 26 janvier prochain pour célébrer ensemble la journée des talents. Vous êtes les bienvenus pour découvrir la MFR, ses équipes et formations.



### Portes ouvertes

(9h à 17h)

Le samedi 16 mars

Les mercredis 10 avril, 15 mai  
et 19 juin

### Nos formations

→ VENTE ET COMMERCE

CAP Employé de Vente Spécialisé  
CAP Employé de Commerce Multi-Spécialités  
Bac Pro Commerce - section européenne  
BTS MUC : Management des Unités Commerciales

→ CLASSE D'ORIENTATION

2<sup>nd</sup>e Professionnelle à l'Orientation Progressive en Alternance  
(Métiers du Tertiaire)  
DIMA : Dispositif d'Initiation aux Métiers en Alternance

→ FORMATIONS MODULAIRES

Accompagnement à la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)

CFA Régional des MFR  
Antenne de Vulbens  
238 chemin de la cure  
74520 Vulbens  
mfr.vulbens@mfr.asso.fr

Tél : 04.50.04.35.55

www.mfr-vulbens.fr

### une offre de location près de chez vous

Particuliers - Groupes - C.E. - Associations

Fêtes privées,  
Mariage,  
Anniversaire,  
Séminaires

A la recherche d'une  
location pour vos  
événements ...

## Journée de l'hiver

Jeudi 13 décembre, « toute l'école » a retroussé ses manches pour préparer le marché de Noël de l'APE. Ainsi, cette journée fut l'occasion de répéter les chants de la chorale de Noël et de mettre à profit la créativité de chacun pour les bricolages. Voici un rapide récapitulatif de ce qui a été fait dans les classes...

**Maternelle** : fabrication de photophores (maîtresse Chantal), confection de sablés au chocolat (maîtresse Florence), kits SOS chocolat chaud (maîtresse Elodie).



**Classe de GS/CP** : fabrication de bougeoirs, confection de pâte de coings et confiture de coings.



**Classe de CP** : confection de sablés au citron.



**Classes de CE1 et CE2** : fabrication de suspensions pour sapins (couture).



**Classes de CE2/CM1 et CM1/CM2** : décoration de Pères Noël en bois, fabrication de suspensions pour sapins, confection de kit à cookies et cartes de vœux.



Ce fut une journée festive et très enrichissante !  
L'équipe enseignante remercie l'ensemble des parents qui ont contribué de près ou de loin à la réussite de cette journée et vous souhaite à toutes et tous une merveilleuse année 2019.

## Projet escalade – Classe de CE2

Depuis le 27 novembre, les élèves de la classe de CE2 se rendent au Vitam Parc tous les mardis afin de pratiquer l'escalade. Nous avons déjà fait 5 séances et de beaux progrès ont été faits. Grâce à Fred, notre moniteur, nous avons d'abord appris à enfiler notre baudrier seul puis à faire le nœud de huit et le nœud d'arrêt pour pouvoir monter en toute sécurité. Les élèves travaillent ensuite par groupe de trois : il y a un grimpeur et deux assureurs. Il n'est pas toujours facile de grimper, mais assurer demande aussi des efforts, car il faut bien tendre la corde ! Il nous reste encore trois séances, mais certains arrivent déjà à atteindre le haut du mur qui mesure 14 mètres ! Pour la dernière séance, Fred fera passer un petit test pour vérifier tout ce que nous avons appris.



## Journée du 19 octobre 2018

Le dernier jour avant les vacances de la Toussaint a été marqué par deux temps forts : chorale et jeux de société le matin à Chevrier et course d'endurance l'après-midi à l'agorespace de Vulbens. Ce fut un moment de partage et d'échange convivial, apprécié de tous. Un grand merci à l'école de Chevrier pour nous avoir accueillis le matin, à Catherine, qui nous a accompagnés avec sa guitare ainsi qu'aux parents présents à nos côtés lors de cette journée.



# Vie scolaire



## Fête de Noël de l'APE



Pour marquer la fin d'année, les enfants ont présenté des chants et des danses aux familles. Ensuite, le marché de Noël a ouvert ses portes avec des activités et de nombreux stands à découvrir.

Pour clôturer la journée, le lutin a fait son apparition pour le bonheur des petits et des grands, suivi d'un vin chaud.

Un grand merci à tous les bénévoles pour la réussite de la fête.



L'arrivée attendue du Lutin ...



Toutes les photos sont disponibles sur le site de l'APE les Jonquilles : [www.apelesjonquilles.fr](http://www.apelesjonquilles.fr)

# Vie sociale

## Repas « autour d'une table »

Pour faire face à l'isolement social des personnes âgées et après avoir identifié une dizaine de personnes, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a mis en place un repas une fois par mois dans l'un des 2 restaurants de la Commune. Il a pour but de lutter contre l'isolement mais aussi de prévenir la dénutrition qui guette grand nombre de personnes âgées.



## Ma Commune, ma santé

Afin qu'aucun habitant du territoire ne renonce à se faire soigner faute d'avoir les moyens de souscrire une mutuelle santé adaptée à sa situation, la Communauté de communes du Genevois a conventionné avec l'association Actiom (Actions de Mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat).

### Vous souhaitez avoir des conseils personnalisés sur votre situation ?

Pour tout renseignement, vous pouvez :

➤ **Contactez "Ma commune, ma santé"** au 05 64 10 00 48 du lundi au vendredi de 9h à 18h (prix d'un appel local)

➤ **Consulter le site internet**

[www.macommunemasante.org](http://www.macommunemasante.org)

➤ **Prendre rendez-vous avec un référent** "Ma commune, ma santé" lors de l'une des prochaines permanences prévues sur le territoire en appelant le **05 64 10 00 48**

**Les prochaines permanences auront lieu à la Communauté de communes du Genevois, au rez-de-chaussée du bâtiment Athéna**

➤ le lundi 11 février 2019 de 14h à 17h

➤ le mardi 12 mars 2019 de 9h30 à 12h

Tous les derniers jeudi de mois, de 14h à 17h, les aînés se retrouvent pour jouer, échanger ou simplement passer un bon moment.

**Prochain rendez-vous le jeudi 28 février 2019.**

Si des personnes sont intéressées, vous pouvez contacter la Mairie au 04 50 04 35 77.

## Rencontre des aînés Chevrier et Vulbens



## Téléalarme74

La Téléalarme est un système de sécurité destiné aux personnes âgées ou personnes handicapées, qui leur permet de solliciter 7 jours sur 7 et 24h/24, une aide adaptée à toute situation.

**+ d'infos :** Téléalarme 74

39 avenue de la Plaine  
74000 Annecy  
Tél : 04.50.33.20.60 ou  
04.50.22.76.48

[telealarme74@hautesavoie.fr](mailto:telealarme74@hautesavoie.fr)



Brochures en mairie



BIEN VIVRE A DOMICILE

MARDI 9 AVRIL 2019  
13 H - 18 H

# Forum Seniors



à l'Arande à Saint-Julien

20 STANDS  
D'INFORMATION

Entrée  
libre et  
gratuite

2 CONFÉRENCES  
THÉMATIQUES  
SUR PLACE

## L'Assemblée Générale Ordinaire de l'AFN

Le jeudi 29 Novembre 2018 à Chênex, a eu lieu l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association de la Section du Vuache des Anciens Combattants d'A.F.N.

Après avoir accueilli les 29 membres de l'Association, le Président Marcel Caul-Futy a souhaité la bienvenue à Madame Virginie Duby-Muller, député, Monsieur Craste, Maire de Chênex et Président de la Communauté de communes du Genevois, messieurs les Présidents des Sections de Collonges-sous-Salève et du Châble ainsi que de Monsieur Jean Excoffier, vice-président de l'Union Nationale de combattants d'Annecy.

Le Président a donné lecture de son rapport moral pour cette année 2018. Il a retracé l'activité de la section.

Le bilan financier présenté par François Chypre, trésorier a été approuvé à l'unanimité.

Monsieur Jean Excoffier s'est félicité de la bonne tenue de la section, a insisté sur l'importance de la cérémonie du 5 décembre, journée nationale à la mémoire de toutes celles et ceux qui ont payé de leur vie lors des événements d'Afrique du Nord. Il a souhaité que les familles participent à la cérémonie se déroulant à Saint-Julien-en-Genevois.

Avant de déclarer close cette Assemblée Générale Ordinaire, le Président a rappelé les manifestations prévues par la section en 2019.

Le traditionnel repas a suivi et terminé cette manifestation, point d'orgue de la vie de la Section du Vuache.

A la recherche d'une  
location pour vos  
événements ...

## Location « la Mauricienne »

La salle paroissiale « la Mauricienne » à côté de la poste, est à votre disposition pour les goûters d'anniversaire de vos enfants ou pour d'autres réunions. Capacité : 30 à 40 personnes. La location peut se faire à la journée ou à la demi journée.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Xavier BAILLOUX au 04 50 04 25 45 ou Louis Buet au 04 50 04 37 80.

## Université Populaire du Vuache Assemblée Générale

L'Université Populaire du Vuache au Salève a tenu son Assemblée Générale à Vulbens, salle de la Mauricienne, le **30 novembre 2018**, en présence d'environ vingt-cinq personnes avec notamment Monsieur Louis Caul-Futy, fondateur des Universités Populaires de Haute-Savoie.

Dans son rapport moral, la présidente a mis l'accent sur les notions d'échange, de débat et de partage d'expérience qui sous-tendent toutes les activités de l'association. En particulier sur deux piliers de cette année qui ont demandé beaucoup d'investissement de la part de leurs animateurs : les Cafés et la Parentalité.

Les différents thèmes discutés au Café citoyen ou sous forme de conférences (le travail, les médias, l'évolution des glaciers, la santé, etc) amènent à la prise en considération de la responsabilité de chacun, soulignée dans les Cafés philo par un approfondissement de sujets voisins (sens du travail, identité, tolérance, pouvoir, etc).

Concernant le collectif Parentalité, l'historique, les objectifs (réfléchir, partager les expériences, soutenir et rassurer les parents) ont été présentés.

On a continué cette revue des activités avec en particulier le Festival du Film Vert qui s'élargit chaque année à de nouveaux partenaires, le Livre du Mois et sa petite équipe de fidèles, les interventions en direction des lycéens tant dans les classes de 1<sup>ère</sup> qu'à travers le Rallye Santé Citoyenneté avec une utilisation appréciée de photo et même vidéo-montage pour faciliter le dialogue, sans oublier les sorties « nature », notamment la visite en Bourgogne pour découvrir ses richesses géologiques et patrimoniales.

On a cité également la participation à diverses manifestations, dont le Forum Senior qui proposait cette année des pistes pour un meilleur « vivre-ensemble ». Une mention particulière à la visite d'un groupe d'animateurs associatifs venant de Hongrie, l'UP entretenant des liens anciens avec ce pays grâce à l'action de Louis Caul-Futy qui a fait l'historique de ces rencontres.

Comme chaque année, les discussions se prolongent autour d'un repas partagé, composé des spécialités culinaires de chacun.





## L'auditorium du centre ECLA

### Une salle de spectacle à côté de chez vous !

Au coeur de nos villages se déroule toute une foule d'événements qui rythment la vie des habitants tout au long de l'année.

Il y a 20 ans, les communes de Chevrier, Dingy-en-Vuache et Vulbens se sont associées afin de créer **une véritable salle de spectacle**, située dans le centre ECLA à Vulbens.

Mise au service des différentes structures qui participent à l'animation culturelle du Vuache (mairies, écoles, associations...) cet auditorium est un fantastique outil de travail.

Il vous permet **d'avoir accès à deux pas de chez vous à de nombreux spectacles vivants et d'animations !**



One-woman-show Nicole Ferroni - 2014

## Faites le plein d'émotions...

**Concerts, cinéma, danse, théâtre, one-man-show, conférences...**

**Un choix pour toutes les générations !**

En effet, la salle dispose d'une **grande scène** (10 mètres de large, 8 de profondeur et 7 de hauteur) qui peut héberger toutes les tailles de spectacles, ceux avec beaucoup de monde sur scène (galas d'écoles), ceux qui nécessitent beaucoup de décors ou de matériel (pièces de théâtre, concerts...).

Grâce à son **écran géant** (10 mètres par 7) et son projecteur numérique dernier cri, une séance de cinéma vous est proposée tous les lundis grâce à Cinébus et la MJC du Vuache.

Et la salle propose aussi tout le **matériel professionnel de sonorisation et d'éclairage**, afin que les artistes et les techniciens puissent travailler dans des conditions idéales !

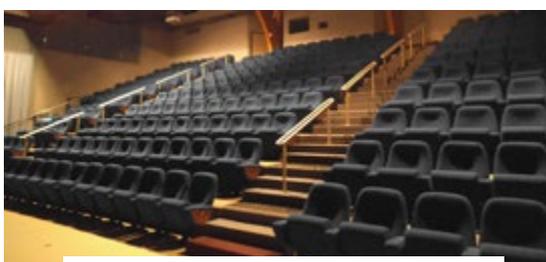
**De nombreux artistes reconnus sont déjà passés sur cette scène :** Florence Foresti, Sophia Aram, Nicole Ferroni, Didier Porte, Guy Carlier... et elle accompagne aussi tous les artistes en herbe du coin, qui ont ainsi à leur disposition un vrai écrin pour exprimer leur talent !

De par tous ses atouts, la salle est déjà réputée. Beaucoup de gens sont impressionnés de trouver un tel équipement ! De nombreuses compagnies ou associations extérieures aux communes de Chevrier, Dingy-en-Vuache et Vulbens louent l'auditorium car il n'existe que très peu de structures équivalentes sur le département.

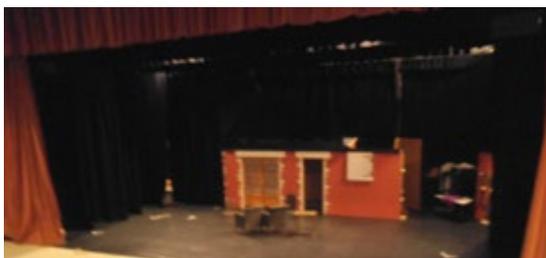
## ... Confortablement !

Mais il n'y a pas que les artistes qui soient bien accueillis... le spectateur aussi ! De l'autre côté de sa grande scène, **237 fauteuils confortables** vous attendent, **disposés en gradin** (afin que votre vision ne soit pas gênée par une personne assise devant vous). Et pas question de subir les caprices de la météo ! Chaud ou froid, **la salle est climatisée ou chauffée**.

Alors avec une si belle salle de spectacle à côté de chez vous, ce serait dommage de ne pas en profiter.



237 places confortables



Une grande scène pour tous les spectacles !



Concert des Floyd Generations - 2014

Adresse :  
Auditorium  
Centre ECLA  
20 route de Faramaz  
74520 VULBENS

Location :  
Mairie de Vulbens  
04 50 04 35 77



Les Open Glades en concert - 2014



Théâtre avec la Troupe d'Anna & Janry Varnel

# Vie associative

Programme des spectacles disponible en Mairie

## Spectacles MJC du Vuache

Frédéric Sigrist



Frédéric Sigrist



Frères colle



Frères colle



Frères colle



Musette dégivrée



04.60.04.30.45  
WWW.MJC.VUACHE.COM



20 ROUTE DE FARAMAZ  
74620 VULBENS

PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE

**L'IMPÔT S'ADAPTE**

IMPOTS.GOUV.FR

**À VOTRE VIE**

## Vivement le prélèvement de l'impôt à la source !

Vous avez déjà **tout lu** et *tout entendu* sur le **Prélèvement à la source (PAS)**, mais vous avez encore des questions ?

En quelques mots, voici un récapitulatif concret sur **ce qui demeure**

**et ce qui change**

**en matière d'impôts sur le revenu à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 :**

Vous continuerez à **déclarer vos revenus** chaque printemps.

C'est le **mode de paiement** de vos impôts sur le revenu qui change.

Les **règles de calcul** de l'impôt sur le revenu restent identiques.

Si vous êtes **non imposable**, votre taux est à 0 %. Vous ne serez pas prélevé.

Vous êtes **salarié ou retraité**, ou inscrit à **Pôle emploi** : chaque mois, votre impôt sur le revenu sera prélevé sur votre paie (ou sur votre pension de retraite, ou sur vos allocations) en fonction du taux transmis automatiquement à votre employeur.

Vous êtes **frontalier** (hors canton de Genève), ou **profession indépendante** : chaque mois, votre impôt sur le revenu sera prélevé sur votre compte bancaire par l'administration fiscale.

Si vous êtes **salarié dans le canton de Genève**, vous payez déjà l'impôt à la source. Pas de changement lié à la réforme.

**La confidentialité** sur votre situation personnelle et patrimoniale **est garantie** : un même taux de prélèvement correspond à une grande diversité de situations.

**Votre situation personnelle ou professionnelle change ?** Déclarez ce changement à l'administration fiscale, votre taux de prélèvement s'adaptera en 1 à 2 mois. **L'impôt s'adapte à votre vie !** Votre taux de prélèvement est transmis chaque mois à votre employeur (ou, selon votre situation, à votre caisse de retraite, à Pôle emploi, etc.).

Pour toute question, **l'administration fiscale** reste votre **interlocuteur unique**.

Changement de situation ou pas, votre **taux de prélèvement sera actualisé chaque année en septembre** sur la base de votre déclaration de revenus annuelle.

**Aucune crainte de bug** pour la mise en place du PAS.

Les **crédits et réductions d'impôts** sont maintenus (exemple : dons aux associations).

**60 % de vos crédits et réductions d'impôts** seront versés sur votre compte en banque au 15 janvier. Le solde en août.

Vous avez encore des **questions ?**

Rendez-vous sur votre espace particulier du site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) ou sur [prelevementalasource.gouv.fr](http://prelevementalasource.gouv.fr) ou à l'accueil de votre Service des Impôts des Particuliers.



## Faire sa demande de passeport et de carte d'identité à Valleiry

Depuis le 16 avril 2018, le dispositif de recueil des demandes de titres d'identité est en fonction à la Mairie de Valleiry.

### Comment procéder ?

1 - Réunir les pièces justificatives, liste sur

[www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr)

2 - Prendre rendez-vous en ligne

sur [www.rendezvousonline.fr](http://www.rendezvousonline.fr)

3 - Effectuer une pré-demande en ligne sur

[www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr) et imprimer le récépissé ou remplir le formulaire CERFA papier disponible en Mairie

4 - Le demandeur se rend en personne à son rendez-vous.

Il dépose son dossier complet et procède à la prise des empreintes digitales.

Pour un mineur, sa présence et celle de son responsable légal sont obligatoires.

Les documents originaux et les copies de ceux-ci sont obligatoires.

5 - Le demandeur est prévenu par SMS de l'arrivée de son titre en Mairie.



### Quand sont proposés les rendez-vous ?

Le lundi après-midi de 13h30 à 18h00

Le mercredi matin de 8h30 à 12h00

Le vendredi après-midi de 13h30 à 17h00

### Quels sont les délais de fabrication ?

Une fois la demande de titre déposée, avec l'ensemble des pièces justificatives, les délais peuvent varier.

La réception du titre d'identité en Mairie varie selon la période, il faut compter 1 à 6 semaines.

Pour les départs en vacances, veuillez à faire votre demande à l'avance et ne pas réserver vos billets sans avoir reçu votre passeport.

L'achat éventuel de timbres fiscaux peut être également réalisé en ligne sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr>



**IL EST IMPÉRATIF D'ANTICIPER SES DEMANDES**

## Recensement militaire

Le jeune doit se faire recenser **entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3<sup>e</sup> mois qui suit celui de l'anniversaire**, en se présentant à la Mairie de son domicile, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille. Le jeune peut venir seul. Une attestation de recensement lui sera remise.

Nous rappelons que cette démarche est obligatoire et que de nombreuses administrations demandent cette attestation lors des examens scolaires ou lors du passage du permis de conduire.



### Et après ?

#### Quelques conseils pratiques post-recensements

Vous venez de vous faire recenser à la Mairie de Vulbens ! Voici quelques conseils à suivre pour faciliter la suite de votre parcours de citoyenneté.

✓ Votre convocation pour la journée Défense et Citoyenneté interviendra 10 à 12 mois après le recensement s'il a bien été effectué à 16 ans.

✓ Si vous ne portez pas le même nom que vos parents, vous devez mettre votre propre nom et prénom sur la boîte aux lettres.

✓ Enfin, vous devez impérativement faire part au Centre du Service National de Varcès de tout changement d'adresse même si un suivi de courrier a été établi par les services postaux.

**Centre du Service National  
de Varcès**  
BP08 - 38761 VARCÈS Cedex  
Tél : 04.56.85.74.00  
Site : <http://www.defense.gouv.fr>  
Email : csn-  
varces.jdc.fct@intradef.gouv.fr

## Attestation d'accueil Mise en place du timbre électronique

Un étranger, qui souhaite venir en France pour une visite privée ou familiale inférieure à 3 mois, doit présenter un justificatif d'hébergement. Ce document appelé **attestation d'accueil** est établi par la personne qui l'accueillera à son domicile lors du séjour en France. La demande est faite en mairie.

**Depuis le 3 décembre 2018**, il est possible de payer avec un timbre électronique. Le timbre papier n'est plus utilisable depuis le 31 décembre dernier en France métropolitaine (il restera utilisable en outre-mer).

L'achat du timbre électronique est possible depuis le site internet : [timbres.impots.gouv.fr](http://timbres.impots.gouv.fr)  
+ d'infos : [service-public.fr](http://service-public.fr)



## Recensement de la population

Population légale au 1<sup>er</sup> janvier 2016  
en vigueur à compter du  
**1<sup>er</sup> janvier 2019.**  
Population totale : **1609 habitants**

## Changement de prénom

Près de 3000 personnes changent de prénom chaque année en France. Toutefois, il faut que le demandeur justifie d'un intérêt légitime pour le faire (article 60 du Code civil).

La procédure pour changer de prénom a récemment été simplifiée par la loi de modernisation de la justice du XXI<sup>e</sup> siècle. Auparavant, il était nécessaire d'effectuer la demande auprès du juge aux affaires familiales pour pouvoir changer de prénom et le recours à un avocat était obligatoire.

La réforme a modifié cette procédure en confiant désormais les demandes à la Mairie de résidence du demandeur ou à celle de son lieu de naissance, ce qui permet de changer de prénom plus facilement et plus rapidement. **Plus d'infos** : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F885> pour le changement de prénom

## Frontaliers suisses ou binationaux

### Pensez à vous faire recenser... Votre commune compte sur vous !

Le recensement concerne les travailleurs frontaliers de nationalité suisse ou binationaux exerçant leur activité professionnelle dans le Canton de Genève.

Les fonds frontaliers sont nécessaires à la commune pour investir dans la création et l'entretien des équipements publics dont vous bénéficiez tous les jours, vous et votre famille.

**Attention : Vous devez signaler tout changement d'adresse à l'Office Cantonale Genevois de la population.**

Pour me déclarer, c'est simple : je complète le coupon ci-dessous et le dépose à la mairie, ou par mail [mairievulbens@orange.fr](mailto:mairievulbens@orange.fr)



### Déclaration des frontaliers (A remplir par toutes les personnes majeures du foyer)

Nom, prénom : .....

Adresse : .....74520 VULBENS

Date et lieu de naissance : .....

Nationalité : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

Nom et adresse de l'employeur : .....

.....

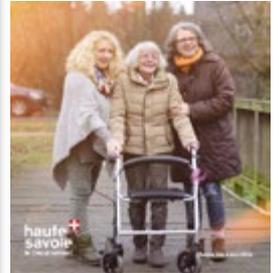
Numéro de permis de travail : ..... Date de délivrance : .....

## Aide aux aidants familiaux Programme des rencontres

- **Samedi 2 février à 20h :**  
Soirée dansante Pop Rock par  
Vulbens en fête
- **Samedi 9 mars :**  
Carnaval de l'école
- **Samedi 23 mars à 11h :**  
Cérémonie de la citoyenneté
- **Samedi 6 avril à 9h :**  
Journée de l'environnement

Vous accompagnez un proche âgé (vous êtes aidant non professionnel, familial ou de proximité), venez participer aux groupes de parole organisé par le groupe de travail « Aide aux aidants du secteur de St Julien-en-Genevois ».

Ces rencontres sont animées par un travailleur médico-social du Pôle gérontologique du Genevois du Département de la Haute-Savoie.



### Rencontre 2019

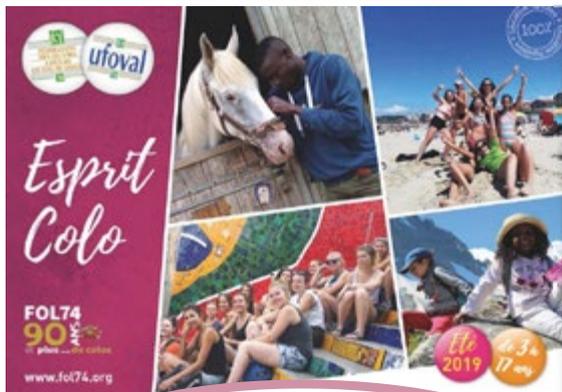
2 avril – 7 mai – 4 juin – 2 juillet – 6 août –  
3 septembre – 5 novembre – 3 décembre

14h à 16h

Maison des Habitants MIEF, 3 rue du Jura  
St Julien-en-Genevois

**Entrée libre et gratuite**

## Jeunesse



**Il n'est jamais trop tôt  
pour préparer ses  
vacances !**

Les brochures UFOVAL  
été 2019 sont arrivées !  
Vous pouvez consulter ou  
télécharger nos brochures  
en ligne !

<http://www.fol74.org/nos-brochures-vacances>

Infos et inscriptions au  
04 50 52 30 00  
ou [ufoval@fol74.org](mailto:ufoval@fol74.org)

**DON DU  
SANG**

Prochaines collectes du  
**don du sang**

- ✓ **vendredi 26 avril**
- ✓ **vendredi 28 juin**
- ✓ **vendredi 30 août**

**De 16h30 à 19h30**  
Salle Albert fol - Valleyry

## Crottes, alors !

Nous rappelons à tous les propriétaires de chiens que les déjections canines doivent être ramassées. Des sachets sont à votre disposition sur la commune.

Alors n'hésitez plus, servez-vous !  
Il n'y a rien de plus dégoûtant que  
de marcher sur  
« une MERDE de CHIEN » !



## Besoin de vous !

Nous recherchons des photos de paysage de la Commune pour pouvoir les exploiter sur nos supports de communication.

Photographe amateur à vos objectifs !

Vous pouvez nous transmettre vos photos par mail à [mairievulbens@orange.fr](mailto:mairievulbens@orange.fr)  
Un grand merci pour votre aide!



**C'EST  
NOUVEAU!**



**Energie Bien-Etre Liberté**  
**Lucile Benoit**

Accompagnement énergétique  
de l'Expérience à la Conscience

Soins énergétiques  
Libération karmique  
Praticienne EFT - Shiatsu  
Harmonisation de Lieux  
Communication animale

06 12 21 44 99

<http://energiebienetre.wixsite.com/lucilebenoitn>

## Energie Bien-Etre Liberté

### Lucile Benoit - Energéticienne - Formatrice

Accompagnement énergétique de l'expérience à la conscience

Soins énergétiques - Libération karmique

Formations en soins énergétiques

Praticienne EFT- Shiatsu

Harmonisation des lieux

Communication animale

Bols de Cristal

**ZA des Chavannoux Chemin des ateliers – chalet 3A**

**74520 Vulbens**

**Tél : 06 12 21 44 99**

<http://energiebienetre.wixsite.com/lucilebenoitn>

**Uniquement sur RDV** du lundi au vendredi.

Stages de formation le week-end, calendrier d'activités à cette adresse

<http://energiebienetre.wixsite.com/lucilebenoitn/actualites-formations> ou sur demande.



## Info communication

La commune est dotée de plusieurs moyens de communication :

- ✓ le site internet
- ✓ les panneaux d'affichage
- ✓ la lettre d'information
- ✓ le bulletin municipal
- ✓ l'application smartphone « Vulbens »

Cette application a pour but de vous tenir informer en temps réel des informations de la commune.

Elle permet notamment de vous envoyer des « Pushs » en cas de problème ou d'incident sur la commune. Vous pouvez également nous envoyer un signalement avec une photo pour prévenir la Mairie d'un problème sur la commune.

L'application est téléchargeable sur Google Play ou App Store.



## Espace Créateurs – Repreneurs Entreprises

Vous résidez sur le Genevois Haut Savoyard ? Vous avez un projet de création/reprise d'entreprise sur ce territoire ? N'attendez plus, venez vous renseigner et rencontrer des spécialistes de la création/reprise d'entreprise près de chez vous.

L'espace ressources pour les créateurs et les repreneurs d'entreprises est un **dispositif gratuit qui propose** :

- des réunions thématiques,
- des entretiens individuels avec un spécialiste,
- des permanences,
- un accès à un espace documentaire et informatique, une bourse d'entreprises à reprendre...

+ d'infos sur [www.med74.fr](http://www.med74.fr)



### Maison de l'Economie Développement

13 Avenue Emile Zola - Etoile Annemasse Genève -74100 ANNEMASSE

Tél : 04 50 87 09 87 – Fax : 04 50 95 51 46

E-mail : [secretariat@med74.fr](mailto:secretariat@med74.fr) - Site : [www.med74.fr](http://www.med74.fr)

**L'espace Création vous accueille de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 (17h le vendredi).**

## ENTREZ, VISITEZ LA MAISON DU SALÈVE... UN PATRIMOINE CULTUREL !

La Maison du Salève s'est établie dans une ferme du XVIII<sup>ème</sup> siècle, ancienne grange de la chartreuse de Pomier toute proche. Laissez-vous séduire par ce site champêtre et caractéristique de l'architecture rurale du Genevois. Entrez, visitez...

### EXPÉRIMENTEZ

#### ▪CONFÉRENCE LE CIEL ÉTOILÉ

**Vendredi 08 février à 20h à l'Auditorium du collège Louis Armand, Cruseilles**

A l'heure où la nuit disparaît sous les lumières de nos villes et villages, de plus en plus de passionnés d'astronomie sont écoutés et souhaitent partager leur amour pour les étoiles et l'univers.

Gratuit, renseignements : 04 50 32 10 33 (Mairie de Cruseilles) ou 04 50 95 92 16

#### ▪BALADE DES PETITS ARTISTES

**Mercredi 20 février à 14h30 à la Maison du Salève, de 3 à 6 ans**

8€ sur inscription, un adulte accompagnant obligatoire gratuit.

Prévoir vêtements chauds et chaussures imperméables.

Sur inscription. Un adulte accompagnant obligatoire



#### ▪ATELIER « PAYSAGES SONORES »

**Vendredi 22 février à 10h00 à la Maison du Salève, dès 7 ans**

Découvrez les sons de la nature lors d'un atelier dans l'exposition « Paysages Sonores ».

6€ sur inscription, un adulte accompagnant obligatoire gratuit.

#### ▪LES MURS ONT DES OREILLES

**Mercredi 27 Février à 14h30 à la Maison du Salève, dès 7 ans**

Une visite ludique pour toute la famille avec des jeux et des ateliers sonores pour aborder l'architecture.

6€ sur inscription. Un adulte accompagnant obligatoire gratuit.

#### ▪TRACES ET INDICES D'ANIMAUX

**Vendredi 01 Mars à 14h30 à la Maison du Salève, dès 3 ans**

Crottes d'animaux, noisettes grignotées, trous dans le sol ou plumes... Mais qui laisse tout ce bazar dans la nature ?

6€ sur inscription, un adulte accompagnant obligatoire gratuit.

Prévoir vêtements chauds et chaussures imperméables

**NOUVEAU SITE INTERNET A LA MAISON DU SALEVE : rendez-vous sur  
[www.maisondusaleve.com](http://www.maisondusaleve.com)**



## ... à vivre dans les Monts de Genève en 2019

Pour vous ou pour le plaisir d'offrir



#### ✓ Full Moon Night

Balade gourmande au Salève, entre alpages et sous-bois, au clair de lune avec apéro terroir et flambeaux !

#### ✓ Séjour Salon de l'Auto Genève

Découvrez tout ce que l'industrie automobile offre au niveau de la technologie et du design.

#### ✓ Grandes Médiévales d'Andilly

Plongez au cœur de l'histoire ! Troubadours, chevaliers, seigneurs et damoiselles vous donnent rendez-vous dans la forêt des Moulins.

Retrouvez l'**agenda des manifestations** culturelles, sportives ou associatives entre Annecy et Genève, en Haute-Savoie sur [www.tourisme-genevois.fr](http://www.tourisme-genevois.fr)

Un grand MERCI à  
M. Maurice Gross,  
pour ces relevés  
mensuels !

## Relevés météorologiques 2018 – Hauteur de pluie en mm

| janvier | février | mars | avril | mai | juin | Total |
|---------|---------|------|-------|-----|------|-------|
| 322     | 98      | 192  | 29    | 106 | 91   | 838   |
| juillet | août    | sept | oct   | nov | déc  |       |
| 37      | 50      | 18   | 60    | 123 | 197  | 1323  |

# Agenda

## Agenda MJC du Vuache

- **Jeudi 14 février à 20h30 - L'Etincelle**  
KOSH Beat-Box Humour
- **Mercredi 20 février à 15h30 - Salle Albert Fol Valleiry**  
LA CINQUIEME SAISON Spectacle jeune public
- **FESTIVAL DU FILM VERT – Les mardis du mois de mars**  
+ d'infos sur [www.festivaldufilmvert.com](http://www.festivaldufilmvert.com)
- **Mercredi 13 mars à 11h00 et 15h30 - Salle Albert Fol Valleiry**  
AU P'TIT MANEGE Spectacle jeune public
- **Vendredi 22 au dimanche 31 mars - L'Etincelle**  
TROUPE DU VUACHE Théâtre-comédie
- **Jeudi 11 avril à 20h30 - L'Etincelle**  
MELTING POT One man show
- **Mercredi 17 avril 15h30 Salle Albert Fol**  
LE GRAPHOSONGE Théâtre de marionnettes d'ombre –  
spectacle jeune public
- **Jeudi 16 mai 20h30 L'Etincelle**  
JE NE VOIS QUE LA RAGE DE CEUX QUI N'ONT PLUS RIEN  
Théâtre – comédie dramatique

CINEBUS  
tous les lundis  
à Vulbens



Retrouvez tout le programme  
sur [www.mjcvuache.com](http://www.mjcvuache.com)



## Agenda UP du Vuache au Salève

- **Café philo**, cinéma Rouge et Noir - Saint-Julien, avec André Sauge :
- **le 11 février** : *De la libre concurrence à la solidarité*
- **le 8 avril** : *Equilibre masculin / féminin*
- **Café citoyen**, Maison des Habitants, Saint-Julien
- **le 11 mars** : *Combats de femmes*, avec Isabelle Revil et Geneviève Mulvey
- **le 13 mai** : *Comment je gère ma santé...*
- **Parentalité** : partenariat de l'UP avec les 3 MJC, la FCPE, le RAM et le service petite enfance de la CCG pour le Collectif Parentalité du Genevois.  
Mise en place d'une soirée débat soutenue financièrement par le REAAP et la CCG :
- **le 21 mars**, l'Ellipse, Viry : *Du jeu pour grandir*, avec Anne-Sophie Casal.

## Programme 2019 1<sup>er</sup> semestre

- **Conférences – débats** :
- **le lundi 18 février**, Maison des Habitants : *Changement climatique : le défi du siècle, enjeu d'aujourd'hui et de demain. Que pouvons-nous anticiper d'ici 2030 ?* avec Nicolas Siorak, économiste, expert auprès du GIEC.
- **Festival du Film Vert** :  
Travail d'équipe avec les MJC, Apollon et NGDS.
- **tous les mardis du mois de mars** : Projections-débats.
- **Le Livre du Mois** :  
Le 3<sup>e</sup> mardi du mois à 20 h, à la bibliothèque du Centre Ecla.
- **le 19 février** : *A son image*, de Jérôme Ferrari
- **le 19 mars** : *Trois filles d'Eve*, de Elif Shafak
- **le 16 avril** : *La Perle et la coquille*, de Nadia Hashimi
- **le 21 mai** : *Un été avec Homère*, de Sylvain Tesson
- **le 17 juin** : Livre au choix de chaque participant.



Programme établi le 07/01/2019, détails et  
mise à jour sur le site [www.upsavoie-mb.fr](http://www.upsavoie-mb.fr)



# Etat civil

## BIENVENUE aux nouveaux nés ... \*

|                          |   |
|--------------------------|---|
| 22 mars                  | Léo, fils de Jérémy SOTTILE et de Céline DANGELSER        |
| 22 mars                  | Emilien, fils de M. et Mme SAUTIER Bruno                  |
| 16 avril                 | Antoine, fils de Manuel CONTAMIN et de Hélène MESNIL      |
| 21 avril                 | Cody, fils de M. et Mme SCHALLENBERGER Kévin              |
| 03 mai                   | Chloé, fille de M. et Mme LOSSOUARN Kévin                 |
| 25 juin                  | Joana, fille de M. et Mme DHAINÉ Franck                   |
| 04 juillet               | Flavio, fils de Christophe LEITAO ALVES et Mylène LAROCHE |
| 26 septembre             | Sacha, fils d'Alexandre WHIR et de Stéphanie ANTOINE      |
| 16 octobre               | Yoann, fils de M. et Mme DELBROUCQ                        |
| 1 <sup>er</sup> novembre | Isia, fille de Michaël ROTTOLI et de Laurie SELLI         |



**En 2018**  
19  
naissances  
...



\*Figure le nom des personnes ou de leurs ayants-droits ayant répondu à la demande d'autorisation

## Ils se sont dit OUI ...

|            |   |
|------------|---|
| 05 mai     | Alain EXCOFFIER et Cristina ZINDEL      |
| 08 mai     | Bernard GUENIN et Chantrawadee CHANCHAM |
| 19 mai     | Yannick GRANDCHAMP et Célia CONSTANTIN  |
| 07 juillet | Maurizio BONINI et Gaëlle RABILLARD     |



...et  
10  
PACS

## Ils nous ont quittés ...

|              |                              |
|--------------|------------------------------|
| 17 janvier   | Renée FOL née DUBOIS         |
| 10 avril     | Christophe LEIRE             |
| 16 avril     | Germaine BENOIT née SCHLAPPI |
| 27 juin      | Pierrick COLLIN              |
| 10 août      | Daniel BOUVARD               |
| 07 septembre | Manuel PICON CASTRO          |
| 17 décembre  | Valérie VIALLET              |



Concernant **les registres d'Etat-Civil de Vulbens avant 1881**, et afin d'obtenir la copie d'un acte, vous devez adresser votre demande aux **Archives Départementales de la Haute-Savoie**,  
37bis, avenue de la Plaine  
74000 ANNECY

A noter : Certains actes peuvent être consultables directement sur leur site : <http://archives.hautsavoie.fr>  
Les registres concernent uniquement les personnes nées, mariées, décédées sur la commune.



Photos de couverture : Mairie de Vulbens et Suzanne Benoit  
Photos des pages intérieures : Mairie de Vulbens, Syndicat Intercommunal du Vuache, MJC et APE les Jonquilles

Imprimé naturellement sur papier recyclé.  
Villi@ - [www.imprimerie-villiere.com](http://www.imprimerie-villiere.com) - T. +33 450 04 46 86 - F-74160 Beaumont